

Règlement du jeu

" Vos 5 Espace Laverie vous offrent une location de une semaine à CAP ESTEREL village vacances de Pierre et Vacances, en appartement 4 / 5 personnes »

Article I : Organisation

La société ESPACE LAVERIE au capital de 65 000 euros, immatriculée au RCS de Amiens sous le numéro 503 188 500, ayant son siège social 165 avenue du général Foy à Amiens organise un grand jeu intitulé " PARTEZ UNE SEMAINE A CAP ESTEREL", du 01.01.2011 au 31/12/11 minuit. Six semaines à gagner sur la période.

Article II : Participation

Jeu de fidélisation ouvert à toute personne physique domiciliée en France métropolitaine (à l'exception des salariés et représentants de la société organisatrice, de ses partenaires, et de ses sous-traitants, ainsi que de leurs conseils et des membres de leur famille). Concernant les personnes mineures, Le jeu se fait sous la responsabilité et avec l'autorisation du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale. La participation est limitée à une seule par foyer (même nom, même adresse, même email)

Article III : Modalités

Pour participer au jeu:

- Collectionnez les **jetons rouges** de laverie portant l'inscription « **CAP ESTEREL** »

10 jetons rouges = 1 semaine de gagnée.

Article IV : Dotation

Six séjours à Cap Esterel mis en jeu cette année 2010.

L'appartement en question peut être visionné sur le site WWW.CAPESTEREL.NET

(le séjour inclus le logement 5 personnes pour une durée de 7 jours du Samedi au Samedi suivant, hors vacances scolaires, dans une résidence de standing du groupe Pierre et Vacances. Ne sont pas compris : le trajet jusqu'à Cap Esterel et les frais d'agence sur place d'une valeur de 50 €, les repas). Une caution de 200€ sera demandée à la prise de possession du lot, cette caution sera restituée juste après le séjour, si tout est en ordre à l'état des lieux de sortie.

Article V : Désignation des gagnants

Les gagnants devront réserver sur un calendrier prédéfini par la société ESPACE LAVERIE la semaine qu'ils choisissent pour partir . Sans réponse de leur part dans un délai de 14 jours à partir de la confirmation de leur gain, les gagnants seront disqualifiés et leur prix sera remis en jeu . **Les lots ne peuvent faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non cessibles** . Les participants font élection de domicile à leur adresse personnelle pour les correspondances à venir. Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile (adresse postale ou/et Internet). Toutes informations d'identité ou d'adresse fausse entraînent la nullité du gagnant et de l'ensemble de ses participations .

Article VI : Dépôt légal

. Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site. Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu. Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier, avant la date de clôture du jeu à l'adresse suivante : ESPACE LAVERIE 165 avenue du général Foy 80000 Amiens . Le règlement complet peut être également consulté en ligne sur le site du jeu « www.espace-laverie.net »

Article VII : Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité . Si une ou plusieurs dispositions du présent Règlement Général étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. La société ESPACE LAVERIE tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la liste des gagnants. En cas de contestation seul sera recevable, un courrier en recommandé avec accusé de réception dans un délai de 1 mois après la proclamation des résultats. La société ESPACE LAVERIE se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu . Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article VIII : Remises de lots

Du fait de l'acceptation de leur prix, les gagnants autorisent la société ESPACE LAVERIE à utiliser leurs nom, prénom, adresse postale ou internet dans toute manifestation publicitaire promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné, et ceci pour une durée maximale de 2 ans. Les gagnants choisiront leur semaine de vacances en fonction des disponibilités de l'agenda proposé (hors vacances scolaires). Les gagnants renoncent à réclamer à la société organisatrice tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.

Article IX: Attribution de compétence

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile.

Article X: Informatique et Libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société ESPACE LAVERIE.

Article XI : Droits de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.